



Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

7 novembre
2013

SCOT Loire Centre comité de pilotage 2

7 nov 2013

Rappel des étapes dans l'élaboration du Scot Loire centre

– **Délibération prescrivant l'élaboration en date du 2 décembre 2011**

2012 : sensibilisation / concertation, prise de connaissance des éléments d'étude, premiers éléments de diagnostic.

**2013 : élaboration diagnostic, concertation avec les partenaires techniques sur le diagnostic;
élaboration du PADD + concertation des partenaires techniques sur le PADD**

– **Objectif : finaliser un projet de PADD fin 2013 à mettre au débat.**

Ordre du jour

1/ **Présentation du plan détaillé de projet de PADD**, dans son état d'avancement en octobre 2013.

2/ Échanges avec les PPA sur les orientations inscrites au projet de PADD

I Sommaire du PADD

Rappel des principes du PADD, son rôle dans le dossier de Scot

Quelques éléments de contexte : les dynamiques en cours, les territoires environnants....

L'orientation principale du projet politique porté par le PADD :

- Le développement dans la ruralité

Les axes autour desquels se structurent les orientations politiques :

- Préserver un environnement pour aujourd'hui et pour demain
- Travailler sur le territoire
- Conforter la multipolarité et la qualité de vie

Rappel du rôle du PADD dans le Scot

- Le PADD est l'expression de la « philosophie générale » du Scot
- Il fixe la stratégie globale et les objectifs des politiques publiques en matières d'urbanisme, logement, transports et déplacements, implantations commerciales, équipements structurants, développements économique, touristique et culturel, de développement des TIC, de protection et mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et remise en bon état des continuités écologiques (article –L122-1.3)
- Construit à partir des éléments du diagnostic, de l'état initial de l'environnement, des débats sur les scénarios de développement
- Base du projet du Document d'Orientations et d'Objectifs qui est la partie réglementaire mettant en œuvre le PADD.
- Document d'orientations politiques accessible au plus grand nombre

I Quelques éléments de contexte

- **Les dynamiques en cours dans le territoire**, constatées depuis une dizaine d'années, avec notamment une forte progression démographique après une longue période de perte de population. Dynamiques qui pourront être confortées par les ZAIN, les zones d'activités intercommunales et l'ouverture de l'A89.
- **Les dynamiques des territoires environnants** : la grande agglomération lyonnaise en extension, dont le développement commence à toucher des territoires aux confins de son influence ; au niveau du département de la Loire : perte de population et d'emplois dans le roannais, stabilité récente pour le stéphanois
- **Une ressource en eau** hétérogène à prendre en compte dans le projet du Scot
- **Un territoire à fort caractère rural**, sans centralité fédérant l'ensemble de l'espace concerné
- **Un territoire composé de secteurs très différents**, sous influences diverses (roannais, lyonnais, stéphanois, montbrisonnais, clermontois)
- **Un territoire avec des activités économiques complémentaires** :
 - **Une activité agricole très présente**
 - **Un tissu industriel dominant le tissu économique en termes d'emploi**, très antérieur à la récession des bassins roannais et stéphanois, performant et novateur, disséminé et très ancré territorialement, avec des perspectives de développement liées aux zones d'activités départementales et intercommunales et à l'ouverture A89.
 - **Un tissu artisanal et commercial très disséminé**, contribuant à la vie sur l'ensemble du territoire
- **Une bonne accessibilité** routière, 3 lignes TER de niveaux de service différents, le réseau de cars TIL



| Scot Loire centre - projet de PADD

L'orientation principale du PADD

L'orientation principale du PADD

Inscrire le projet de développement dans la ruralité

Volonté de conserver son identité (ne pas verser dans le territoire dortoir), sa diversité et son dynamisme.

- **Positionner le territoire** comme trait d'union entre les deux agglomérations ligériennes, comme interface entre Lyon et Clermont Ferrand, et comme partie prenante, à son niveau, de l'attractivité du territoire ligérien dans le développement de la grande métropole lyonnaise.
- **Développer le dynamisme** du territoire en termes économiques (agriculture, industriel et artisanal), en termes démographiques. Ambition démographique : scénario Omphale médian, soit +12 000 habitants en 2035.
- **Conserver son identité** : s'appuyer sur la multipolarité, la prégnance de l'économie agricole diversifiée notamment dans l'organisation et l'occupation de l'espace, la présence d'activités industrielles et de services, gisements d'emplois de proximité nécessaires au maintien de l'activité agricole, l'intensité et la diversité sociale (intergénérationnelle, sociologique...).
- **Valoriser** le patrimoine naturel, paysager et architectural du territoire
- **Développer la coopération** et la concertation entre les EPCI composant le Scot LC, en lien avec les réalités et les problèmes spécifiques du territoire, notamment dans la mise en œuvre du projet de développement.

Scot Loire centre - projet de PADD

**Axe 1 : Préserver un
environnement pour
aujourd'hui et pour demain**

Axe 1 – Préserver un environnement pour aujourd'hui et pour demain

Objectif général : garantir une qualité de l'environnement pour un développement durable du territoire

Pour cela il convient de :

- Préserver et valoriser la biodiversité du territoire
- Permettre au territoire de répondre au défi énergétique et de s'adapter au changement climatique
- Préserver et gérer les ressources naturelles du territoire
- Prévenir les risques et nuisances

Axe 1 – Préserver un environnement pour aujourd'hui et pour demain

Préserver et valoriser la biodiversité du territoire

Enjeu :

Identifier, protéger et valoriser les éléments naturels du territoire afin de garantir une biodiversité locale et patrimoniale

Il s'agit donc de :

- Préserver les réservoirs de biodiversité qui sont les lieux privilégiés de richesses
- Préserver des corridors écologiques terrestres et aquatiques sur le territoire et en lien avec les territoires voisins
- En l'absence de protection, veiller à conserver une nature ordinaire omniprésente
- Promouvoir la biodiversité dans les projets d'aménagement

Axe 1 – Préserver un environnement pour aujourd'hui et pour demain

Permettre au territoire de répondre au défi énergétique et de s'adapter au changement climatique

Enjeu :

Promouvoir un projet de développement économe en énergie , favorisant les énergies renouvelables et limitant les émissions de gaz à effet de serre afin d'atténuer et adapter le territoire au changement climatique.

Il s'agit donc de :

- Afin de limiter les déplacements VP, s'appuyer sur la multipolarité et les zones d'emplois pour prioriser le développement
- Favoriser le renouvellement urbain
- Promouvoir la construction et la réhabilitation de logements économes en énergie (compacité, politique de réhabilitation thermique, éco-quartiers...)
- Offrir dans le cadre des projets urbains des alternatives à l'usage de la voiture individuelle
- Favoriser le développement des énergies renouvelables



Axe 1 – Préserver un environnement pour aujourd'hui et pour demain

Préserver et gérer les ressources naturelles du territoire

Enjeu :

Mettre en cohérence le projet de développement en tenant compte des ressources naturelles du territoire facilement mobilisables

Il s'agit donc de :

- Réduire la consommation de la ressource sol : réduire la consommation des surfaces naturelles et agricoles.
- Garantir une alimentation et une sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire
- Gérer durablement l'assainissement afin de préserver la qualité des cours d'eau
- Optimiser la gestion des déchets
- Gérer durablement les sites d'extraction de matériaux y compris lors de leur remise en état afin de minimiser l'impact sur la qualité de vie des riverains



Axe 1 – Préserver un environnement pour aujourd'hui et pour demain

Prévenir les risques et nuisances

Enjeu :

Connaitre et gérer les risques et nuisances pour limiter l'exposition de la population et des biens et préparer le territoire à répondre à un évènement

Il s'agit donc de :

- Intégrer la gestion des risques et des nuisances dans l'urbanisme et les projets d'aménagement
- Minimiser les risques d'inondation en limitant l'imperméabilisation des sols
- Gérer les abords des infrastructures routières et ferroviaires émettant des nuisances sonores importantes

Scot Loire centre - projet de PADD

Axe 2 : Travailler sur le territoire

Axe 2 – Travailler dans le territoire

Objectif général : garder une corrélation forte entre emplois et habitat.

Pour cela il convient de :

- Conforter et protéger le secteur agricole,
- Conforter et développer le tissu économique (industriel, artisanal) dans les bourgs et villages, là où il est déjà présent,
- Conforter et développer le commerce et les services de proximité dans les bourgs.
- Créer les conditions pour que les ZAIN et Zones Intercommunales irriguent économiquement le territoire et contribuent au développement économique à toutes les échelles,
- Développer le tourisme vert en protégeant et valorisant l'environnement et les éléments de qualités de vie.

Axe 2 – Travailler dans le territoire

Favoriser le développement des activités agricoles et sylvicoles tout en préservant ses capacités d'adaptation

Enjeu :

Assurer des conditions d'exploitation favorables permettant d'assurer la présence d'une population agricole et sylvicole dynamique mais également d'accompagner l'adaptation de l'agriculture et de la forêt aux changements structurels et conjoncturels.

Il s'agit donc de :

- Garantir à long terme la pérennité d'un foncier agricole et sylvicole important et cohérent
- Prendre en compte l'activité agricole dans les projets de développement urbain et économiques
- Préserver les espaces agricoles stratégiques et les terroirs spécifiques, afin de pérenniser le rôle nourricier et les capacités de production
- Mettre en cohérence les activités agricoles et sylvicoles et la préservation de l'environnement et des paysages



Axe 2 – Travailler sur le territoire

Favoriser le développement des entreprises sur le territoire

Enjeu :

– Développer l'emploi industriel, artisanal et de service sur le territoire en s'appuyant sur 2 éléments majeurs : le rayonnement des projets d'envergure sur l'ensemble du tissu économique et le renforcement du tissu industriel et artisanal très disséminé et très ancré territorialement.

Il s'agit donc :

- **De clarifier l'offre territoriale** et éviter la concurrence des projets publics : mettre en place une organisation complémentaire, hiérarchisée, et phasée des espaces économiques :

- les ZAIN : site stratégique de niveau départemental, niveau de service le plus élevé, accueille une part significative du développement économique,
- le ZI Intercommunales labellisées CG42 , aménagées suivant le cahier des chargesCG42,
- les ZI intercommunales non labellisées qui sont de rayonnement plus local,
- les ZI communales de rayonnement local.

- **De conforter les activités existantes** en permettant leurs extensions et leur développement sur leurs sites.

- **De favoriser la mixité fonctionnelle dans les bourgs** (dans la limite de nuisances compatibles avec l'habitat) afin de limiter la consommation foncière et de rapprocher emploi/habitat et contribuer à la vie des bourgs.

- **D'inciter à une qualité** paysagère, urbaine et environnementale des espaces économiques afin de préserver la qualité de vie, le potentiel d'attractivité du territoire.

1 De favoriser le développement des TIC



Axe 2 – Travailler dans le territoire

Dynamiser les activités commerciales, artisanales et de services au plus près de la population.

Enjeu :

Organiser un développement commercial, artisanal et de services de proximité en lien avec l'offre d'habitat, et en proportion des besoins des populations vivant sur le territoire.

Il s'agit donc de :

- Favoriser le développement d'activités commerciales, de services, d'artisanat (compatibles avec l'habitat/aux nuisances, aux surfaces disponibles, à la morphologie urbaine...) en priorité dans le tissu urbain.
- Favoriser les complémentarités (offre, fonctionnement) entre les moyennes surfaces et les commerces de centre bourg ou centre ville.
- Favoriser le maintien et le développement des commerces de proximité dans les bourgs en aménageant les abords et l'accessibilité tous modes.



Axe 2 – Travailler dans le territoire

Favoriser le développement de l'activité touristique

Enjeu :

Préserver et développer le potentiel touristique du territoire comme vecteur d'attractivité et comme gisement d'emplois et de revenus.

Il s'agit donc de :

- Permettre le développement et la diversification de l'offre d'hébergement
- Permettre la valorisation touristique, pédagogique, des principaux sites naturels.
- Préserver et valoriser la qualité des paysages et la qualité paysagère des bourgs et hameaux du territoire et de leurs entrées
- Valoriser les principaux axes de découverte du territoire : la qualité paysagère aux abords de ces axes et des espaces perçus, les continuités pour les sentiers.

Scot Loire centre - projet de PADD

**Axe 3 : Conforter la
multipolarité et la qualité de
vie**

Axe 3 – Conforter la multipolarité et la qualité de vie

Objectif général : Préserver la qualité de vie sur le territoire.

En s'appuyant sur :

- La diversité des territoires et des sites et espaces de vie et d'habitat
- L'intensité de la vie sociale qui anime les bourgs (par le biais des associations, commerçants, artisans, habitants, équipements...)
- La qualité des paysages des villages et des espaces naturels et agricoles
- La diversité et la qualité de l'habitat
- La diversification des modes de transport

Pour cela, le **caractère multipolaire de la structure du territoire** est un atout qu'il est choisi de développer, car support essentiel de la qualité de vie dans toutes ces facettes



Axe 3 – Conforter la multipolarité et la qualité de vie

Renforcer la structure territoriale multipolaire

Enjeu :

Afin de limiter la consommation des espaces agricoles et naturels et pour intensifier la vie des villages et des bourgs, prioriser l'accueil des habitants, la création d'équipements et de services, et le développement de l'emploi dans les polarités du territoire.

Il s'agit de :

- Consolider les équilibres entre les différentes polarités, en prenant en compte un axe de développement nord/sud (« dorsale »), les polarités structurant l'axe est/ouest et les secteurs de développement économique que sont les zones intercommunales d'activités.

-Un travail spécifique est en cours pour préciser le contenu de ce volet du projet de territoire.

- Prioriser les développements urbains dans les bourgs et les villages et dans les tissus urbains constitués (renouvellement urbain)



Axe 3 – Conforter la multipolarité et la qualité de vie

Renforcer et diversifier la qualité de l'habitat

Enjeu :

Diversifier le parc de logements afin de faciliter les parcours résidentiels et créer les conditions pour la requalification et la réhabilitation des logements des bourgs anciens.

Il s'agit de :

- Diversifier la typologie de logements :
 - dans la forme, afin de diminuer la consommation d'espaces agricoles et naturels.
 - dans le type, notamment en intégrant des logements sociaux dans les secteurs les mieux dotés en équipements, et où les bailleurs sont disposés à intervenir.
- Requalifier l'environnement urbain des bourgs afin de retrouver un environnement attractif, correspondant aux aspirations d'aujourd'hui
- Prioriser la restructuration et la réhabilitation, notamment énergétique, du parc ancien dans les bourgs afin de redynamiser la vie dans les villages
- Favoriser la densification des tissus urbains constitués, en respectant la morphologie des bourgs tant dans le bâti que dans les espaces publics.

Axe 3 – Conforter la multipolarité et la qualité de vie

Préserver et mettre en valeur la qualité des paysages

Enjeu :

Considérer le paysage comme une valeur de la qualité de vie et à ce titre, introduire des exigences de qualité dans toute intervention sur le territoire, dans une conception dynamique du paysage (pas de sanctuarisation)

Il s'agit de :

- Traiter et qualifier les entrées de villages et les principaux itinéraires d'accès aux bourgs et villages
- Apporter un soin particulier à toute intervention en extension de bourg ou impactant la silhouette d'un bourg
- Créer et préserver des coupures vertes et paysagères le long des principaux axes afin d'éviter des continuités urbaines trop importantes
- Protéger et qualifier les paysages de bords d'eau (étangs, cours d'eau...)
- Préserver les paysages de bocage

Axe 3 – Conforter la multipolarité et la qualité de vie

Prévoir une diversification des modes de déplacement

Enjeu :

Dans un territoire très tributaire de la VP, inciter à l'emploi des TC et des autres modes de déplacement par un développement adéquat et l'organisation d'alternatives à la VP

Il s'agit de :

- Soutenir et participer aux initiatives ayant pour but de maintenir, voire développer, le niveau de service des TC sur le territoire.
- Accompagner et inciter à une meilleure cohérence entre les services de TC (TER et TIL)
- Favoriser les déplacements de courtes distances en rapprochant emplois et habitat
- Inciter à une prise en compte de tous les modes de déplacements et leurs évolutions dans les opérations d'aménagement, et notamment dans les ZAIN et zone intercommunales d'activités.
- Prendre en compte le niveau de desserte TC des polarités pour flécher le niveau de développement
- Préconiser des réflexions et des actions autour des gares situées en milieu urbain:
 - Afin d'améliorer l'accessibilité tous modes , y compris VP (stationnement);
 - D'inciter à la densification ou une intensification urbaine aux abords des gares situées en milieu urbain
- Inciter à des réflexions et des aménagements pour diversifier les modes de déplacements dans les polarités de tout niveau
- Accompagner les initiatives individuelles ou collectives de diversification des modes de déplacement (covoiturage, PDE, taxis...)



